

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Republicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Condé, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

A PARIS : à l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Malgré tous les bruits contraires, la santé du Pape continue à être excellente.

Le Tsar invite officiellement tous les Etats à tenir une conférence pour limiter les armements ébranlés actuels et assurer la paix universelle.

Le pétard Monod ne suffisant pas à émouvoir l'opinion, Trarieux dont on connaît l'opinion, écrit un long factum de 44 pages pour demander la révision du procès du traître.

La Suisse refuse d'interdire les représentations du « Capitaine Dreyfus ».

Les Américains sont indignés contre les injures de l'administration de la guerre et réclament la mise en accusation du ministre, à cause des maladies qui infectent l'armée de l'Union.

La FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE est envoyée gratuitement à tous les abonnés de la FRANCE LIBRE Quotidienne d'un mois six mois.

LES

Maisons ouvrières ET L'INITIATIVE PATRONALE

Dans la grande œuvre de l'amélioration du logement de l'ouvrier l'initiative patronale s'est exercée en France plus que partout ailleurs, et surtout dans les petites cités industrielles, où le patron, vivant au milieu de nos ouvriers, se rendait mieux compte de la nécessité d'une intervention et de l'utilité de sacrifices pécuniaires.

La plupart des grandes compagnies manufacturières ou minières, certaines compagnies de chemins de fer s'en sont préoccupées et sont intervenues très utilement.

A Tours, c'est la maison Mame; à Noisiel, l'usine Menier; au Val-de-Bois, l'usine Harmel; au Creusot, l'usine Schneider; à Montceau-les-Mines, à Blanzay, la compagnie de Blanzay, etc.

Arrêtons-nous à cette dernière compagnie, dont l'œuvre à Montceau-les-Mines peut servir de modèle.

Cette compagnie a fondé en 1834 des maisons ouvrières. Comme un grand nombre d'autres, elle a d'abord essayé le système de la caserne, et, comme le Creusot, comme Epinaac, elle a dû l'abandonner pour la petite maison entourée d'un jardin.

Le Montceau compte quatre groupes de ces logements, les Alouettes, le Bois-du-Verne, le Magny, le Bel-Air, comprenant 1.175 logements, répartis dans 490 maisons.

Ces cités sont traversées par des rues larges et bien entretenues, dont les maisons sont séparées par des cours de 100 à 150 mètres carrés. Autour de la maison est un jardin de 400 à 500 mètres.

Le logement de 2 pièces est loué 4 fr. 50 par mois, et le logement de 3 pièces 5 francs. Chaque logement coûte 3.000 francs : on voit que la compagnie ne retire aucun intérêt du capital engagé par elle, capital qui s'élève au 1^{er} janvier 1897 à 2.574.936 francs.

Remarquons en passant que c'est là un sacrifice méritoire, mais non pas nécessaire : le Creusot fournit à ses ouvriers de bons logements et retire un intérêt des sommes dépensées dans ce but.

M. Jules Chagot, fondateur de Montceau, non content d'assurer à ses mineurs un logement convenable, bien au-dessous des prix habituels, eut l'idée de diriger leur épargne vers la constitution d'un petit patrimoine, afin de consolider la situation de leurs familles et de les fixer davantage dans le pays.

Il y est arrivé, par des concessions de terrains et des avances d'argent.

Des lots de 20 à 25 ares sont vendus aux ouvriers au prix de revient, payable en dix ans. On leur fait même, pour les encourager à bâtir, des avances de 1.000 francs remboursables dans le même délai, sans intérêt.

Au 31 juillet 1897, le nombre des ouvriers acheteurs de terrains était de 436, possédant 92 hectares 89 ares 67, vendus au prix moyen de 2.789 francs l'hectare. Les avances faites aux acheteurs étaient de 252.619 francs.

En 1874, un nouveau règlement organisa un service d'avances pour les ouvriers désirant bâtir en dehors des terrains concédés par la compagnie.

Au 31 juillet 1897, ces avances s'élevaient à 523.472 francs, et 605 ouvriers constructeurs en avaient profité.

Les progrès désirés par M. Jules Chagot étaient sensibles, mais un peu lents : l'ouvrier reculait quelquefois devant les peines et les frais que devait lui coûter la construction de sa maisonnette, parce qu'il craignait de voir sa mort rendre inutile tous ses efforts en survenant avant l'achèvement de son œuvre, du foyer familial.

Ici la compagnie minière fit intervenir la banque « la Prudence ». Cette banque facilita à l'ouvrier l'établissement d'une police d'assurance mixte sur la vie, et cette police, jointe à une hypothèque sur le terrain et la construction, fournit à la « Prudence » une garantie sur laquelle elle ne peut refuser de prêter la somme nécessaire.

Le paiement de la prime et des intérêts est assuré par des retenues mensuelles sur les salaires.

Afin de permettre à la banque de prêter aux ouvriers au faible taux de 3 pour cent, tout en faisant un bénéfice raisonnable, la compagnie s'impose le même sacrifice que dans le système de l'avance directe, c'est-à-dire la perte de l'intérêt d'une somme de 1.000 francs au plus, pendant les quinze années de la durée de la police : au lieu de faire un prêt gratuit de 1.000 francs, la compagnie paie à la « Prudence » l'intérêt à 2 pour cent des sommes avancées à chaque ouvrier, jusqu'à concurrence de 50 francs.

Ce nouveau procédé fut mis en pratique le 15 avril 1893. Au 31 décembre 1897, 135 ouvriers en avaient profité, et les sommes prêtées s'élevaient à 304.850 francs.

En somme, à Montceau-les-Mines, grâce à l'initiative des patrons et à quelques petits sacrifices pécuniaires, largement compensés par le bien qui en résulte, les ouvriers sont bien logés, et on évalue à 30 pour cent le nombre de ceux qui sont devenus propriétaires de leur maison, en payant pendant une quinzaine d'années le prix d'un loyer ordinaire.

A Villebroeck, en Belgique, le patron prête lui-même au taux de 3 0/0 la somme nécessaire pour bâtir et cet intérêt est augmenté de 4 0/0 lorsque la maison est terminée. L'ouvrier paie ainsi une annuité de 7 0/0, et se trouve au bout de 18 ans propriétaire de sa maison, après avoir payé un loyer sensiblement égal aux loyers ordinaires, car les maisons de Villebroeck valent de 1.600 à 3.000 francs.

Au système du patron bailleur de fonds on peut faire l'objection commune aux œuvres patronales : l'ouvrier emprunteur se trouve placé dans un état d'infériorité, de sujétion ; il peut se trouver forcé de louer ou d'acquiescer à son corps défendant les maisons de la compagnie, ou d'emprunter son argent pour bâtir.

La compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée a tourné cette difficulté en prêtant au taux de 3 0/0 à une compagnie qui se charge de construire et de louer les maisons aux employés et ouvriers : aucune pression ne peut donc être exercée sur eux.

Inversement la compagnie propriétaire pourrait se trouver exposée à une grève des locataires. Cette grève est impossible, car dans le cas où elle se produirait il est stipulé que les logements pourront être loués à d'autres qu'aux employés de la compagnie du chemin de fer.

Ce système fonctionne assez bien, et les compagnies propriétaires arrivent à retirer de leurs maisons un produit net d'environ 3 0/0.

Ces résultats sont assez brillants, mais il est possible de faire mieux, de faire surtout plus grand, en employant d'autres procédés, dont nous parlerons plus tard.

J. des AIGUES.

Monseigneur Hacquard

Depuis hier, l'Eglise d'Afrique compte un évêque de plus.

Le R. P. Auguste Hacquard, des Pères Blancs, supérieur de la Mission de Tombouctou, un ami de la France Libre, recevait la consécration épiscopale des mains du cardinal Richard, archevêque de Paris.

Enfant de la Lorraine, Mgr Hacquard eut toujours deux amours au cœur : celui de l'Eglise à l'agrandissement de laquelle il voulait travailler dans l'avant garde des Missions, et l'amour de la Patrie pour laquelle un de ses frères mourut en 70 dans la charge de Reischaffen, et pour laquelle il travailla lui aussi au centre de l'Afrique dans la mission Attanoux et dans l'expédition Hourst, vers le Haut Niger.

Il fit ses études secondaires au petit séminaire de Pont à Mousson que Mgr Lavignier, alors évêque de Nancy, venait de restaurer. Il y laissa le souvenir d'un élève intelligent et fâcheusement espiègle.

Puis il alla au grand séminaire de philosophie de Nancy. A ce moment, Mgr Lavignier, devenu archevêque d'Alger commençait à faire entendre sa voix puissante en faveur des populations africaines si délaissées.

Le P. Hacquard, simple minoré, n'oubliant que la générosité de son cœur, laissa ses vieux parents sur le sol annexé à l'Allemagne et partit s'engager dans les volontaires que Mgr Lavignier venait de grouper autour de lui sous le nom de Missionnaires de Notre Dame d'Afrique d'Alger, et que le peuple, plus simpliste, appela seulement « Pères Blancs » à cause de leur costume arabe et par opposition aux prêtres séculiers du diocèse d'Alger.

Ordonné prêtre à Carthage, le P. Hacquard fut envoyé comme maître des études au collège apostolique de St-Eugène, près d'Alger. Sous sa haute direction, les études y furent très florissantes, et chaque année aux épreuves du baccalauréat, le collège avait à enregistrer de réels succès.

A la qualité de professeur émérite, le P. Hacquard joignait celle d'éducateur ; il réalisa le programme de Lacordaire : « Avoir un cœur tendre comme celui d'une mère et fort comme le diamant. » On cite de lui ce trait qui peint son cœur et son dévouement : Parmi les élèves du collège dont il avait la direction des études, était un jeune homme de famille à l'âme généreuse, ardent et délicat. Isolé au milieu des autres jeunes gens, orphelin pour la plupart élevés par charité, n'ayant pas la même éducation, le jeune homme prit la nostalgie et un beau jour quitta le collège pendant la nuit après avoir glissé sous la porte de la cellule du P. Hacquard un billet où il faisait ses adieux au Père qu'il aimait. Le P. Hacquard trouvant ce billet au moment où il allait prendre son repos sur sa planche nue (car il couchait sur la dure) descendit à Alger et parcourut les rues de la ville, en pleurant jusqu'à ce qu'il eut retrouvé son enfant perdu et l'eût ramené au bercail.

Tout en préparant les rhétoriciens aux épreuves du baccalauréat, le P. Hacquard se préparait lui-même à la licence, à laquelle il fut admis à la Faculté d'Alger avec mention honorable. Depuis longtemps le cardinal Lavignier rêvait de reprendre les missions catholiques du Sahara qui avaient été détruites par le massacre de douze Pères Blancs qui étaient allés dresser la Croix au sein des populations nomades des Touaregs. Il choisit le P. Hacquard pour tenter de nouveau cette entreprise périlleuse ; le choix fut heureux, nul en effet parmi les missionnaires d'Alger n'était plus arabe par la langue, les habitudes que le P. Hacquard. Il partit donc avec la mission Attanoux au fond du Sahara. Et ce fut grâce à lui que la mission réussit et que fut signé un traité de commerce entre la France et les populations Touaregs du Soudan.

Deux ans après le P. Hacquard accompagnait l'expédition Hourst dans le Niger. Son sang froid dans le passage périlleux des rapides du fleuve, sa facilité de parler l'arabe, sa connaissance des coutumes arabes, son habileté diplomatique acquiescent à la France l'influence prépondérante qu'elle possédait aujourd'hui dans la boucle du Niger, au grand mécontentement des Anglais.

De retour en France, Hourst et ses compagnons d'expédition reçurent la croix de la Légion d'honneur. Le P. Hacquard fut oublié parce que « ce missionnaire était un prêtre catholique », et surtout parce que le ministre était F. M.

Hourst fut magnanime. — « Si vous ne décorez pas le P. Hacquard, M. le Ministre, sachez que mes compagnons et moi nous n'en voulons pas de votre décoration ! »

Devant ce fier langage, le Ministre capitula. Le père Hacquard fut décoré avec Hourst et les autres officiers français faisant partie de l'expédition. Aujourd'hui, le P. Hacquard est con-

sacré évêque. Quelles sont ses armes ? Je l'ignore, mais son grand amour pour le cardinal Lavignier, pour le désert, pour Notre-Dame d'Afrique et saint Augustin, son patron, dont il a choisi la fête pour le jour heureux de son sacre, j'imagine que dans un coin de son écusson, par-dessus le ciel rouge du Sahara et les tentes noires des Touaregs, apparaîtront le pélican de la Charité et l'image de la Vierge qui bénit et dirige les pas des missionnaires à travers les solitudes brûlantes de l'Afrique.

J'hann' d'Aro.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Lundi 29 août. — 21^e jour.
Lever du soleil, 5 h. 31 ; coucher, 6 h. 47.
Lune, P. Q.
Décollation de saint Jean Baptiste.
S. Merry.
1896. — A Constantinople les massacres recommencent avec beaucoup plus de gravité. Les troubles s'étendent à la Macédoine.

L'OPINION DE JEAN DE BONNEFON.

Le téléphone nous avait transmis depuis quelques jours la nouvelle suivante que, pour respecter la réputation du journal bien informé par excellence, le « Nouvelliste », nous n'avons pas voulu reproduire avant lui.

Comme, pour des motifs dont nous n'avons aucune raison de suspecter la sérieuse portée, le « Nouvelliste » n'a pas jugé à propos de la faire connaître à ses lecteurs, nous nous faisons un devoir d'en informer, quoique tardivement, les nôtres.

Voici la dépêche en question : « Dans la querelle soulevée entre les catholiques par le récent projet de Mme Marie du Sacré-Cœur, appuyé, comme on le sait, par 18 évêques dont vous avez publié les noms et combattu par deux autres, d'une très haute honnêteté, nous le reconnaissons, N. N. SS. Isard et Turinaz, en attendant enregistrement de part et d'autre l'opinion d'un homme bien connu dans le monde religieux, auquel il n'appartient plus aujourd'hui que par un reste involontaire de tonnerre et un lambeau de dévouement pieusement consacré — grand écrivain, d'ailleurs rédacteur au « Nouvelliste » — et détracteur attitré de la religion et des évêques, JEAN DE BONNEFON. »

« Eh bien ! Jean de Bonnefon vient de mettre dans la balance le poids de son appréciation : la thèse aux lecteurs du « Journal » dans un long et filuleux article dont le titre seul est un fidèle écho de la pensée de l'auteur : « Bas-bleus de sacristie. »

« M. de Bonnefon, spécialiste dans la défense des mauvaises causes, et bismarckien de toutes les grandes idées, prête donc à la sœur Marie Lappin de son dénigrement. »

Son article où l'odieuse dispute à l'imbécillité attirera à la religion d'Issoire plus de sympathie catholiques que les éloges mêmes de ses illustres p. olecteurs.

L'article se termine par une allusion perfide à la souscription projetée en faveur du futur institut. Le praticien écrivain frappe à la caisse : « Prenez garde, dit-il, on veut surprendre les poches des pères comme les âmes des filles. »

Notre correspondant qui n'a certainement pas eu connaissance de l'article du « Nouvelliste », bien que ce dernier soit en vente, comme chacun sait, dans une foule de kiosques de la capitale où il dort dans un religieux sommeil — le réveille cette canicule ! — ne pouvait nous transmettre une information plus topique.

Jean de Bonnefon aurait-il copié le « Nouvelliste » ou le contraire se serait-il produit ? Nous n'en savons rien, mais nous ne pouvons que féliciter notre confrère de cette nouvelle collaboration.

Il est simplement dommage que la modestie bien connue du « Nouvelliste » l'ait empêché d'en informer le grand public ; il nous pardonnera de le faire à sa place.

LE 45^e CONGRÈS DES CATHOLIQUES ALLEMANDS

s'est terminé jeudi soir au milieu du plus grand enthousiasme. Les cinq journées de Crefeld ont en effet affirmé de nouveau la force et la cohésion des troupes du Centre. Les journaux libéraux eux-mêmes reconnaissent qu'on y a fait d'excellente besogne et que le grand parti catholique a un modèle inimitable tant par le développement progressif de son programme que par sa merveilleuse organisation. Plusieurs orateurs ont d'ailleurs fait avec une satisfaction visible le bilan des résultats obtenus par cinquante années d'efforts continus sur le terrain politique. Ils se sont d'ailleurs hâtés d'ajouter qu'il ne fallait pas s'arrêter, mais toujours marcher à l'avant-garde des troupes de la réforme sociale.

Il importe particulièrement de relever la première journée consacrée à l'étude des questions économiques et ouvrières. Une centaine de corporations ouvrières étaient représentées et ce n'était pas un des spectacles les moins originaux du congrès que le défilé de ces 7.000 travailleurs organisés, qui suivaient en bon ordre les bannières de leurs associations. Nous ne pouvons malheureusement énumérer rapidement les noms des orateurs : M. le curé Schürmann (l'apôcrite), M. le député Stetzel (les droits et les devoirs dans l'organisation ouvrière), M. le curé Aaracher (le socialisme et ses dangers). Plusieurs ouvriers prennent aussi la parole et s'ont vigoureusement applaudis.

Puis viennent les comptes rendus sur l'activité du Volkswirtschaft, qui, durant la dernière année seulement, a tenu 600 réunions publiques, publié et répandu de nombreuses brochures, fondé un grand nombre d'associations d'ouvriers, de cultivateurs et d'artisans, et dont le budget est de 155.767 marks de rentrées contre 105.138 marks

de dépenses. M. le député Bachem fait bien ressortir combien le Volkswirtschaft combat avec succès le socialisme et le P. Aaracher insiste surtout sur la réconciliation des classes de la société. M. le docteur Gräber parle ensuite du devoir social de chaque catholique, ce qui amène Mgr Schmitz à critiquer la chasse aux plaisirs et l'indifférence religieuse et sociale des classes riches.

Il va sans dire que la presse occupe le congrès et qu'on y prend des résolutions pratiques à ce sujet. A M. Gräber revient l'honneur d'exposer, en un discours magistral, l'activité politique du Centre. Le chanoine Scheffgen revient sur la question sociale et sur la charité, le curé Aengenworf sur le devoir de la femme chrétienne et sur ses droits, M. Vogeno, fabricant, sur le commerce et l'industrie, enfin M. le curé Lehnen sur la liberté de l'enseignement.

Sur toutes ces questions le congrès prend des résolutions, qui seront de programme et de ligne de conduite au parti catholique pendant l'année qui va s'ouvrir. Parmi ces résolutions celle qui demande le rétablissement du pouvoir temporel du Pape mérite une mention spéciale.

Durant la journée de mardi environ 7000 congressistes s'étaient rendus en pèlerinage à N. D. de Kevelaar.

Le 15^e congrès des catholiques allemands fera époque dans l'histoire du mouvement religieux et politique, duquel le Centre est sorti et qui a fait de ce parti, d'abord si faible et si méprisé, le maître des destinées de l'empire.

Si nous en étions là en France !

LES PRINCES-MOINES

Le prince Constantin de Hohenlohe, neveu du chancelier de l'Empire, entrant dans les ordres, prononce aujourd'hui ses vœux dans l'abbaye de Sekkan, en Saxe.

Il suit en cela l'exemple d'un autre prince du même nom, religieux depuis quelque temps déjà dans un monastère, tout au fond de la Forêt-Noire.

Tous les moines qui vivent là appartiennent à la noblesse, et certains d'entre eux portent des noms illustres dans les annales de l'empire allemand. Ainsi les deux Pères cuisiniers du monastère ne sont autres que le prince Edouard de Schenbourg-Hartenstein et le prince Philippe de Hohenlohe, qui occupèrent, l'un et l'autre, il y a quelques années, une situation des plus enviables à la cour de Berlin.

Le portier appartient à la meilleure noblesse du grand-duché de Bade : c'est le baron von Drais ; et parmi ceux qui sont chargés des plus humbles travaux, on cite le baron von Salis, le comte de Hemplingen et le baron von Oer, anciens officiers supérieurs de l'armée saxonne.

LES ANGLAIS A KHARTOUM

Le commandant en chef de l'armée anglaise égyptienne le sirdar Kitchener, a donné à ses troupes l'ordre de continuer leur marche victorieuse vers Omdurman. On dit que plus de 30.000 Derviches campent autour des ruines de Khartoum et se préparent à résister énergiquement à l'envahisseur. La bataille sera peut-être chaude, mais d'ores et déjà son issue paraît faire aucun doute. Gordon sera vengé : le drapeau britannique flottera prochainement sur la capitale du Soudan oriental. L'influence anglaise sur le Nil sera bientôt définitivement établie.

Les Anglais avaient promis de rendre à l'Egypte ses provinces soudanaises : ils ont tenu parole et il faut les féliciter d'avoir scrupuleusement tenu leur engagement à cet égard. Ils ont, en refoulant dans le désert les bandes indisciplinées du Mahdi, rendu un réel service à la civilisation. L'Egypte recouvre ses frontières : elle est pacifiée. L'ordre règne de la Méditerranée à l'Ethiopie.

La question qui va maintenant se poser devant la diplomatie européenne est celle de l'évacuation de l'Egypte, demeurée en suspens par le fait de l'indiscipline campagne militaire qui aboutira à la défaite définitive des Derviches.

Le programme que s'était imposé les Anglais pour le bien de l'Egypte est accompli. Nous sommes certains qu'ils auront à cœur, leur œuvre terminée sur la terre des Pharaons, d'évacuer la vallée du Nil, c'est-à-dire de ne pas laisser s'accroître cette opinion en Europe, que Gladstone et lord Salisbury lui-même n'ont fait à la tribune du Parlement anglais des déclarations formelles que pour avoir le plaisir de les infirmer par leurs actes.

Au surplus, si les intentions des Anglais étaient celles qu'on ne peut leur prêter sans leur faire injure, l'Europe, nous le devons dire la France et la Russie, l'Allemagne restant neutre dans l'affaire, saurait, le moment venu, demander amicalement au cabinet de Saint-James l'explication de son attitude.

TAMBOUR BATTANT

Les lourdes caisses à fût de cuivre sont prochainement être remplacées par des tambours à fût d'aluminium, qui auront le précieux avantage de peser deux kilos de moins !

Quatre-vingt-seize tambours en aluminium sont en essai depuis un an et demi dans divers régiments. Les premiers rapports transmis en janvier sont favorables aux nouveaux tambours qui ne le cèdent en rien aux anciens sous le double rapport de la sonorité et de la solidité. Une décision définitive sera prise à la fin de l'année ; en attendant, la fabrication et l'achat des fûts en cuivre pour les tambours des régiments sont suspendus.

Rrrrrr !... Fermez le ban !

SUR LE P.-L.-M.

La plupart des accidents de chemins de fer ont une seule et même cause, le retard des trains, retard que des mécaniciens pressés essayent de rattrapper pendant les derniers kilomètres par un redoublement de vitesse.

Nous avons dit, depuis plusieurs jours, ce qu'il fallait à ce propos penser de la Compagnie de l'Ouest. Un de nos lecteurs nous signale que le P.-L.-M. dont la régularité est cependant assez remarquable, laisse sur certaines lignes se multiplier les retards.

C'est ainsi que samedi le train omnibus qui part de Lyon à 4 h. 40 et doit arriver à Ambérieu à 2 h. 50 n'est arrivé à cette dernière station qu'à 3 h. 14 — soit 25 minutes de retard — par suite d'un arrêt prolongé à Mâcon.

De même, le train qui part d'Ambérieu à 6 h. 45 du soir et doit arriver à Lyon à 8 h. 14 n'est parti ce même jour qu'à 7 h. 7 — soit avec 22 minutes de retard — pour n'arriver en gare de Lyon-Perrache qu'à 8 h. 34.

Notre correspondant nous fait remarquer que ce train se forme pourtant à Ambérieu et qu'il semblerait par suite facile de le faire partir exactement à l'heure.

Nous transmettons à la Compagnie P.-L.-M. ces justes réclamations.

L'ARMÉE ALLEMANDE.

Les dépêches de Berlin donneraient à entendre que, comme suite au voyage de l'empereur à Mayence, il a été décidé que cette ville serait le siège d'un nouveau corps d'armée et que le Reichstag sera mis en demeure de voter les crédits nécessaires pour la formation de 43 nouveaux bataillons.

Un 19^e corps à Mayence est, depuis l'an dernier, à l'état de projet, tout comme il est question d'un 18^e corps en Saxe et d'un 8^e corps bavarois.

Depuis l'an dernier, il est manifeste que les 43 régiments créés avec les demi-quatrième bataillons, réclameront chacun leur bataillon complémentaire.

EXCENTRICITÉS SPORTIVES

M. Frank Holmes, de Birmingham, qui avait essayé l'an dernier, de franchir la Manche à la nage entre Douvres et Calais, et qui en avait été empêché par la violence momentanée du courant, est revenu, hier soir, à Douvres. Il a repris ses études et espère exécuter son projet prochainement.

Il évalue à vingt heures la durée du trajet. Cette traversée du canal, à la nage, n'a encore été accomplie que par le capitaine Webb, qui a perdu la vie en essayant de franchir les chutes du Niagara.

MES CISEAUX

Sur la plage, après une conversation dont un déplorable « raseur » a seul fait les frais : — Il me semble que ce monsieur s'écoute un peu trop parler.

Je ne crois pas... S'il s'écoutait parler, il s'endormirait !

Lire en 2^e Page :

Une communication du tsar ;
L'affaire Dreyfus ;
La Guerre hispano-américaine.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

LÉGION D'HONNEUR

Paris. — Le Journal Officiel publiera demain matin les promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du ministère de l'intérieur, parmi lesquelles nous relevons comme étant nommés :

Au grade de commandeur : M. Mastier, directeur de l'administration départementale et commerciale au ministère de l'intérieur.

Au grade d'officier : MM. Leroux, préfet des Alpes-Maritimes ; Fosse, directeur du personnel et du secrétariat au ministère de l'intérieur ; Pabot-Châtellier, préfet de l'Ariège ; Granière, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur ; Hennequin, chef de bureau au ministère de l'intérieur ; docteur Deboue, médecin à l'hôpital Beaujon ; Peyrol, chirurgien à l'hôpital Lariboisière ; Segond, chirurgien à la Salpêtrière ; Seufort, président du conseil général du département du Nord.

Au grade de chevalier : MM. Basset Armand, secrétaire de la rédaction du Progrès de Lyon ; Louis-Glapiot, secrétaire de la rédaction du Lyon Républicain ; Gariel, directeur du Petit Méridional ; Montpeller ; Paul Degouty, de l'Éclaircissement de l'Est ; Reims ; Ernest Barblat, publiciste à Paris ; Montheuill, publiciste à Paris ; Weil-Martinigian, publiciste à Paris ; Sarlat, commissaire spécial au poste de Saint-Etienne ; Estier, vice-président de la commission administrative des hospices de Marseille ; Girard, chef du cabinet du ministère de l'intérieur.

LE GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE

Paris. — M. Latorrière, gouverneur général de l'Algérie, est parti hier, à 8 heures 20 du soir, pour Marseille et Alger.

Il est uniquement accompagné de M. André Martin, chef de son secrétariat particulier, et de M. de Perymont, attaché à son cabinet.

CONSECRATION EPISCOPALE

Paris. — Une intéressante cérémonie a lieu ce matin dans la chapelle des reliques de N. D. de Sion, rue N.-D. des Champs. Monseigneur Richard a donné la consécration épiscopale au R. P. Hacquard, membre de la Société des Missionnaires africains.

L'ITALIE ET LE MAROC

Tanger. — Plusieurs légations étrangères ont récemment adressé de vives réclamations au gouvernement marocain.

Le bruit court que l'Italie aurait menacé le gouvernement du Maroc de faire

L'opposition, notifiée dans le délai de douze jours, met obstacle à la délivrance

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE »
du 28 août 1898

— 16 —

La Main sanglante

PAR
HENRY CAUVAIN

— Mesdames et Messieurs, dit-il d'une voix glapissante, vous allez assister à un spectacle extraordinaire tel que personne sur la place de Paris ne serait capable d'un semblable. Vous entrez au cirque Franconi, au cirque Bouthors (le pauvre homme en était resté à M. Bouthors), vous payez trois francs, et vous ne voyez rien d'aussi étonnant, d'aussi admirable, d'aussi rare que ce qui va être montré dans quelques instants.

— Madame que voulez-vous (et il désignait sa compagne), dont le travail a été applaudi par tous les souverains de l'Europe, ne craint pas de rivaliser. Elle a été justement surnommée la reine des saltimbanques. Elle d'un hercule célèbre et d'une mère qui avait la beauté plastique d'une déesse, elle est douée d'une force sans égale. Vous la verrez tout à l'heure jongler avec des poids que le plus fort d'entre vous pourrait à peine remuer.

Où, Mesdames, des poids de vingt, de cent, de cent cinquante kilos ne pèsent pas plus dans sa main vigoureuse que l'ombrelle avec laquelle vous abritez en ce moment vos têtes contre l'ardeur du

soleil. (Il gela et le pauvre homme frissonnait dans son maillot trop mince. Mais il respectait scrupuleusement le texte du boniment.) Approchez-vous, Mesdames et Messieurs. On va jouer un morceau et pendant ce temps-là vous donnerez à madame Lœtitia, à la Reine des saltimbanques, un petit encouragement.

« Ce ne sont pas des pièces blanches que nous vous demandons. Vous ne donnez pas des deux et des trois francs comme tel en face (il montrait le cirque Franconi). Vous écoutez votre générosité naturelle, et, dès qu'il y aura dix sous sur le tapis, Mme Lœtitia commencera. Allons ! dix sous ! dix sous seulement !... »

L'orgue essouffé se mit à tourner précipitamment et lança ses notes aiguës qui semblaient des appels desespérés à la charité des assistants.

Deux ou trois sous, longuement espacés, vinrent tomber sur le tapis, aux pieds du vieillard.

Il frappait dans ses mains, autant pour se réchauffer que pour stimuler la générosité du public. Mais on était en regard attendant ces deux vieux, et le travail qu'on attendait d'eux semblait assez payé par cette mince aumône.

Il fit tinter l'orgue de nouveau et reprit son boniment. Il fut pressant, persuasif, mais en vain. Cette nouvelle dépense d'éloquence ne lui rapporta que deux sous donnés avec peine.

Alors, dans le but d'allumer la curiosité du public, il fit signe à sa vieille compagne de venir sur le tapis. Elle se leva lentement et s'avança en balançant ses longs bras maigres où l'on cherchait en

vain les traces des biceps paternels et de la beauté plastique de la déesse sa mère.

Elle resta là, en face du public, lourde et triste, sans un regard, attendant l'ordre du vieillard.

Jeanne, à qui un pareil spectacle répugnait, voulut entraîner Georges. Mais l'enfant résista, alléché par les promesses du boniment.

— Tenez, Messieurs, dit le vieux saltimbanque, Madame Lœtitia consent à vous donner un échantillon de son travail, à titre de réclame et que vous n'hésitez plus à payer de quelques maigreux sous des exercices uniques au monde. Elle va porter à bras tendu dans chaque main un poids de vingt kilos. Allons ! un peu de générosité... on va commencer.

L'orgue gringa et le vieillard jeta autour de lui des regards où se lisait l'angoisse. Mais rien ne venait. Impatienté par la longueur du préambule, plusieurs curieux commencèrent même à désertier le cercle. Encore quelques instants, et les deux vieillards n'auraient plus personne autour d'eux.

L'homme se décida à faire travailler sa vieille compagne. Il approcha d'elle deux poids de vingt kilos.

Alors, comme une bête de somme, elle se baissa lentement et saisit avec ses vieilles mains ridées les anneaux des poids. Ses longs bras se tendirent et on vit se gonfler les veines de son cou décharné. Elle souleva les poids avec peine puis, s'étant à peine redressée, elle s'arrêta. Sa tête branlait sous l'effort qu'elle faisait. Elle écarta les bras et voulut les lever de chaque côté de son corps.

Mais, avant qu'ils pussent prendre la position horizontale, elle lâcha les poids,

épuisée, et ils allèrent rouler autour d'elle sur le tapis.

Un ricanement accueillit cet essai malheureux. La femme ne parut pas enlever, et elle resta indifférente, essouffée, le dos tendu sous les rires.

Mais le vieillard s'avança vers les rieurs et, leur montrant sa vieille compagne avec un geste tragique : — Elle n'a pas mangé depuis hier, dit-il, et moi non plus... Ah ! si je n'avais pas eu le bras cassé, vous verriez comme je travaillerais, malgré cela... Mais elle, elle n'a pas la force...

Et, en même temps, il jeta un regard lamentable sur la maigre recette de la journée.

Le public, indifférent, commençait à désertier la place, lorsque tout à coup un jeune homme s'élança au milieu du cercle et vint se placer auprès du vieillard. Il portait un élégant complet de drap anglais ; un chapeau de feutre mou était posé sur ses cheveux blonds.

Son clair regard exprimait l'audace et la franchise.

— Mes amis, ne vous en allez pas ! s'écria-t-il. Vous voyez bien que ces pauvres gens meurent de faim. Les abandonnez-vous parce qu'ils sont vieux et qu'ils ne peuvent plus travailler ? Vous voulez des tours de force ? Attendez, on va vous en donner.

Et, en disant ces mots, il déboutonna rapidement son veston et le jeta sur l'orgue de Barbarie.

— Seulement, ajouta-t-il, je ne commencerai que lorsqu'il y aura cent sous devant moi, et, pour ne pas vous faire attendre, je commence par les y mettre ! Il prit une pièce de cinq francs dans la

poche de son gilet et la jeta devant lui sur le tapis.

Le cercle des curieux se resserra, intéressé par l'allure hardie de ce jeune homme et par sa singulière fantaisie.

— Attention ! cria-t-il et en avant la musique ! Aux poids de vingt kilos d'abord !

Le gamain chargé de la partie musicale avait probablement le ventre aussi creux que les deux saltimbanques. Cela ne l'empêcha pas de tourner avec frénésie son horrible instrument qui semblait maintenant pousser des cris de victoire.

L'hercule amateur avait pris les poids et, après les avoir tenus quelques instants à bras tendu, il les lança en l'air, les relevant sur le dessus de la main, les faisant passer par dessous sa jambe, jonglant enfin avec ces lourds morceaux de fer, sans paraître faire le moindre effort.

Le peuple, toujours avide de ce spectacle et grand admirateur de la force, battait des mains à une si grande vigueur, jointe à une incomparable adresse.

Sans laisser à l'enthousiasme le temps de se refroidir, le jeune homme prit son chapeau et fit rapidement le tour de la société.

Les sous pleuvaient, maintenant, accompagnés de quelques pièces blanches.

Alors reprenant sa place sur le tapis, après avoir jeté par terre la recette : — Je savais bien, dit-il, que de braves ouvriers comme vous ne voudraient pas laisser mourir de faim ces pauvres gens. Vous avez été généreux, on va vous récompenser. Seconde partie. Aux boulets maintenant !

Il ramassa deux énormes boulets et

commença à jouer avec eux comme s'ils eussent été en bois au lieu d'être en fer. Il les faisait rouler le long de son bras derrière son cou, et les tenait superposés dans une seule main.

Parmi les spectateurs, c'était du délire. On applaudissait à tout rompre. Il y avait maintenant deux cents personnes autour de lui.

— Allons, dit-il, en lançant les boulets à côté de lui, une seconde tournée maintenant.

Et, prenant son chapeau, il recommença à faire la quête qui fut plus fructueuse encore que la première fois.

Alors versant auprès de lui vieux saltimbanque étonné, ahuri, le contenu de son chapeau.

— Ramassez cela, mon brave, dit-il, et allez manger. Mes amis, ajoutez à ce tournant vers l'assistance, je vous remercie. A une autre fois.

Et, riant du succès de son originale charitable idée, il alla reprendre son ton et disparut dans la foule.

Mais au moment où il sortait du cercle émerveillé des spectateurs, Jeanne se trouva sur sa route.

— Monsieur, dit la jeune fille avec émotion, ne me reconnaissez-vous pas ? Il m'a son chapeau à la main, un peu interdit cherchant dans ses souvenirs.

(A suivre)

Le Gérant : A. MICHAL.

Imprim. de la France Libre, 35, r. Condé, Lyon
J.-B. BALLEZ, Directeur.

PIANOS & ORGUES
DE TOUTES MARQUES
M^{re} Lejeune
Médaille d'Or du Conservatoire de Paris
LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON

Grande facilité de paiement
VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT
Avec facilité de remboursement
VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS
La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

ÉVITEZ LA CHUTE DE VOS CHEVEUX
SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Utilisez le **VERITABLE PETROLE HAHN**
C'est le seul remède efficace pour arrêter la chute des cheveux et faire repousser ceux qui sont tombés.
Grand Prix d'Hygiène, 1900. — Dépôt : Pharmacie Hahn, 10, rue de la République, Lyon.

CASINO
Charbonnières-les-Bains
Saison du 1^{er} Mai au 31 Octobre

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE 1^{er} ORDRE
Eau minérale ferrugineuse, reconnue par l'État
VASTES PISCINES DE NATATION
Hydrothérapie et Electrothérapie
CABINET MÉDICAL DU D^r BIZARD, MÉDECIN DE LA STATION

Tous les soirs, de 7 h. à 9 h.
6^e CONCERT DANS LE PARC
Orchestre de 22 musiciens (M. A. JOURNET, chef d'orchestre)
Jeudis, dimanches et fêtes : 2 Concerts à 9 h. et à 7 h.
Nombreuses attractions dans le parc, éclairé à la lumière électrique. — Feux d'artifice

TIR AUX PIGEONS — COURSES A ANES
Représentations théâtrales à partir du 10 juillet (Directeur : M. Gerbert)

Nombreux trains à la gare St-Paul ; les dimanches et fêtes trains supplémentaires. — Tous les soirs, train spécial, service du Casino ; départ, 7 h. 50 (gare St-Paul) ; retour, minute 40.

RESTAURANT-CAFÉ-GLACIER DU CASINO

Verreries de Blanzy
(Saône-et-Loire)
AGENCE DE LYON : 14, PLACE CARNOT
ENTREPOT : 19, RUE DUHAMEL (près la place Carnot)
Bouteilles de toutes Formes
Recueillies au Bois
GROS ET DÉTAIL — LIVRAISON A DOMICILE
Adressez les Commandes à l'Agence : 14, pl. Carnot

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR
4, rue du Peyrat, Lyon
Maison recommandée aux Familles

HOTEL JEANNE D'ARC
(Petite-Bombarde)
PARIS-RICHARD, rue de la Bombarde, 4, LYON
6 francs par jour ; Repas à partir de 2 francs
LE PLUS ANCIEN HOTEL CONNU DU CLERGÉ

Nous recommandons spécialement
Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE
Le mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
Dépositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

MARIAGE
Monsieur, 40 ans, veuf, sans enfants, propriétaire de vignobles et commerçant en vins, se marierait avec demoiselle ou dame, même avec enfant, ou membre de sa famille, ayant au minimum 40 000 francs.
On peut correspondre avec lui-même en s'adressant aux bureaux du journal. Initiales S. E.

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles
dans tout le Sud-Est de la France
S'adresser : **CHABERT** Père & Fils
Commissionnaires immobiliers
à VALENCE (Drôme)

AVIS Mollat, 12, rue Mazcard, à Lyon, achète robes, pantalons, vestons, gilets, habits d'occasions. Il suffit d'envoyer carte postale. Nota. — Les ventes ont lieu à la même adresse.

Vitreaux d'Eglise
NICOD JUBIN
Successeur de G. Dufour
BUREAUX ET ATELIERS
122, Rue St-Georges, 122
LYON
VITREAUX D'APPARTEMENTS
DE TOUTS STYLES

UN ANNE
au grand séminaire, demande un précepteur dans famille chrétienne pour les mois d'août et de septembre.

A vendre aux Brotteaux, situations et au parait :
1. Une Maison de 62.000 fr.
2. Une Maison de 90.000 fr.
à proximité cours et boulevard, n° 2470.

ORPHELIN anglaise gouvernante cherchant place de gouvernante auprès d'enfants ou demoiselle de compagnie. Pourrait enseigner un peu le français. Très pressée. S'adresser aux bureaux du journal.

A LOUER
pour l'été, maison de campagne, à Jussy-Solex. Huit chambres meublées, jardin, ombragé ; à 20 minutes de la station des bateaux du lac Léman, correspondances par 2 voitures par jour avec Thon-les-Bains (7 kil.).

DAME 35 ans, instruite, excellente ménagère, demande place chez monsieur seul. J. G., 14, poste restante, Bellecour.

ON PLACERAIT sur gaillard, en une ou plusieurs fractions, à 3.75 0/0 une somme considérable. N° 2471.

ON EMPRUNTERAIT
en un ou plusieurs lots, 60.000 f. à 3 0/0, emprunt garanti par immeuble. Renseign., bur. du journal, n° 333.

Toile Souveraine
JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
Centre Douleurs
Plaies & Blessures

TOILE SOVERAINE
JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
Centre Douleurs
Plaies & Blessures

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'INTERET LOCAL
DE
TOULOUSE A BOULOGNE-SUR-GESE
LONGUEUR TOTALE : 106 KILOMÈTRES
Garantie d'intérêt de l'Etat et des Départements de la Haute-Garonne et du Gers de 4 0/0
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DE FRANCS
Divisé en 6.000 Actions de 500 francs

VENTE DE 500 ACTIONS
Du Chemin de Fer de Toulouse à Boulogne-sur-Gesse
à 500 francs
(Avec Coupon n° 3 de 10 francs à toucher le 5 Septembre 1898)
Adressez les demandes de Titres à M. J. Simon, banquier, 35, rue de la République, à Lyon

Cette Compagnie a été constituée le 5 mars 1897, pour établir et exploiter une ligne allant de Toulouse à Boulogne-sur-Gesse, soit un parcours de 106 kilomètres. Elle est au capital de 3 millions, soit 6 000 actions de 500 fr., dont les trois premiers quarts ont été versés. Mais un certain nombre d'actions ont été entièrement libérées à l'émission ; c'est une partie de celles libérées que nous offrons aux capitalistes recherchant des placements présentant toute sécurité.

Le Gouvernement, la Chambre et le Sénat ont établi, sur pièces justificatives, la dépense du premier établissement à 62.000 fr. par kilomètre, soit à 5.512.000 fr. les dépenses pour livrer la ligne à l'exploitation.

La Compagnie joint une Subvention de l'Etat et des départements de la Haute-Garonne et du Gers de 4 0/0 fixée à 2.100 fr. par kilomètre, soit au total : 222.600 fr.

Cette subvention a été calculée pour assurer l'intérêt à 4 0/0 l'an du capital pendant la durée de la concession fixée à cinquante années, avec AMORTISSEMENT obligatoire des ACTIONS des OBLIGATIONS.

En raison de cette garantie, l'Etat et les Départements se sont réservés de partager le net : dans la proportion de 1/3 pour eux et de 2/3 pour la Compagnie.

De toutes les enquêtes auxquelles il a été procédé par l'administration supérieure, il résulte que l'on peut compter sur une recette annuelle de 775.000 francs, ce qui, ajouté à la subvention de l'Etat et des Départements, permettrait d'assurer au capital actions un dividende de 7 1/2 0/0, mais comme il y a une presque autant d'obligations que d'actions, le revenu des actions pourra atteindre 9 0/0.

Il nous paraît difficile de présenter un placement plus avantageux et plus sérieusement gagé.

Tant que les 500 Titres que nous offrons de céder ne seront pas épuisés, on pourra nous en demander et les obtenir aux conditions et-dessus, jusqu'au 2 septembre 1898. L'action Toulouse-Boulogne touchera un coupon de 10 fr. le 5 septembre 1898.

Compagnie Internationale
DE
DÉMÉNAGEMENTS & TRANSPORTS DE LYON
Société anonyme au capital de 1.000.000 de francs

VENTE DE 600 PARTS DE FONDATEUR
DE LA
Compagnie Internationale de Déménagements et Transports de Lyon
à 300 francs
Adressez les demandes à M. J. SIMON, banquier, 35, rue de la République, LYON

Cette Société a été constituée par délibération de la deuxième Assemblée du 14 février 1898.

Les fondateurs ont réuni dans une seule main les Douze principaux entrepreneurs de déménagements de la ville de Lyon, et du fait de cette réunion, la concurrence que se faisaient ces entrepreneurs a été supprimée, et le capital engagé trouve une importance rémunératrice dans l'économie des frais généraux résultant des loyers et du personnel faisant double emploi.

Depuis sa création, la Société a loué pour douze années l'immense emplacement et local des cars-ripiers, aux Charpenettes, et y a installé tout son matériel et sa cavalerie.

Le rapport des commissaires-vérificateurs, lu à la deuxième Assemblée constitutive, constate que ces douze maisons réunies réalisaient (moyenne prise sur les cinq dernières années) environ 120.000 francs de bénéfices, et ils ajoutent que ces bénéfices pourraient facilement s'augmenter de 20 à 25.000 fr., par suite des économies à prévoir.

Les bénéfices nets réalisés par la Société, dans l'espace de quatre mois, ont atteint le chiffre de 48.000 francs ; étant donné ce chiffre, on peut espérer pour l'année environ 160.000 francs de bénéfices.

L'article 48 des statuts établit comme suit la répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légal ; pour cent des sommes dont les actions sont libérées.

Le surplus des bénéfices est réparti de la manière suivante :

- 10 0/0 au conseil d'administration
- 60 0/0 aux actionnaires à titre de dividende ;
- 30 0/0 aux parts de fondateurs

L'article 49 des statuts dit : Il est créé, par les présentes, 900 parts de fondateur. On a vu plus haut que les bénéfices réalisés par ces maisons s'élevaient ensemble à 120.000 francs et qu'ils pourraient atteindre environ 160.000 francs.

Pour rechercher le dividende qui pourra toucher chaque part de fondateur, nous allons prendre le chiffre moyen de 140.000 fr., et nous trouvons que les 900 parts de fondateur toucheraient ensemble 24.900 fr., soit 27 fr. 66 chaque.

L'acheteur de parts à 300 fr., ferait un placement d'environ 9 0/0.

Nous croyons que les capitaux à la recherche de valeurs offrant un revenu élevé peuvent sans crainte mettre en portefeuille quelques-uns de ces titres.

Les demandes sont reçues jusqu'au Jeudi 15 Septembre 1898

Chez M. J. SIMON, banquier, 35, rue de la République, LYON
Les titres seront remis au acheteurs jusqu'à épuisement des 600 et aux conditions ci-dessus.

LISEZ
chaque semaine **LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE**

UN HERBORISTE
exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les dérègles du sang. M. SIMON, herboriste à Chamois (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 15 c. en timbres-poste.

DEL IMMEUBLE de joli rapport, neuf, bien construit, avec dispositions des plus modernes. Avenue de Saxe, angle vente des grands cours. Prix, 420.000 francs. Pour renseignements et traiter, s'adresser au service de la publicité, sous le n° 2469.

ON DEMANDE
un jeune homme ayant son brevet et sachant chanter pour être professeur dans une école libre aux environs de Grenoble. Bonnes références. S'adresser à M. le curé de Sassenage (Isère).

REPRÉSENTANT
Pour quelques provinces de la France, je cherche encore un représentant pouvant s'occuper pour son compte de la vente des pochoirs pour peintres et des rouleaux pour marchands de tapisseries. Bon profit et conditions favorables. Prière d'envoyer offres sous G. 2284 au Bureau d'annonces J.-B. Voinet, Elberfeld.

A vendre avenue de Saxe aux Brotteaux bel immeuble neuf bien construit, situation exceptionnelle, bien loué et de bon rapport, prix, 489.000 f. Pressé. — N° 2193

FABRIQUE DE LAINES
Tissages, tricotage et lainage
MAISON ROBES
10, rue St-Marc, Lyon
Dépôt de robes et accessoires

EAU D'ARQUEBUSE
De l'Hermitage des Frères Maristes
LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIONNÉE
LIQUEUR DE L'HERMITAGE
TYPIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE
LES LITRES : 5 F. 50
Adressez les demandes aux Frères Procureur général des Frères Maristes, à Saint-Germain-Laval (Rhône).

STATUES DE ST ANTOINE DE PADOUÉ
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN 7 GENRES, CRÈCHES POUR NOËL
Envoi de Photographies sur demande
BAREARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

PIANOS D'OCCASION
Ch. CHABERT, 60, av. de Noailles
(Près la cour Méridien)
REPARATION, etc. — GARANTIE SUR LES INSTRUMENTS
VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS
Maison recommandée à nos Lecteurs

LYON, 6, rue St-Côme, 6, LYON
GRANDE PHARMACIE
DE
L'ÉLÉPHANT
Maison de Confiance et de Bon Marché
NOUVELLE GRANDE BAISSE DE PRIX
Défiant toute concurrence
Médicaments toujours frais. — Détail au prix de gros. — Prix fixe
Consultations gratuites par le Dr BARRIER, de la Faculté de Paris

Rôtisserie Marseillaise de Café

Devant la difficulté toujours croissante de se procurer, même à Lyon, mais particulièrement à la campagne, un café vraiment irréprochable, Nous, Rôtisserie Marseillaise de Café, sommes en droit d'affirmer, devant les éloges que nous recevons de tous nos clients qui n'ont pas craint de faire leur provision pour tout leur séjour à la campagne, la conservation parfaite de nos cafés pendant plusieurs mois.

Toutefois, nous recommandons à nos clients d'avoir soin d'enfermer nos cafés, aussi hermétiquement que possible, dans des boîtes en fer-blanc, ou mieux encore dans des récipients en verre. Notre situation exceptionnelle au Havre et à Marseille, nos connaissances approfondies d'importateurs de Café de toutes provenances, notre système spécial de torréfaction expliquent très clairement le succès que notre marque a obtenu auprès des véritables amateurs et connaisseurs de café et fait citer à juste titre notre

1^{re} qualité « MARQUE BLEUE » comme le meilleur Café torréfié.

Dépôt général : 8, place Bellecour, 8, Lyon